

STATIONNEMENT PAYANT :

Q PARK **COLOMBES DOIT REPRENDRE LE CONTRÔLE !!!**

Depuis plus de 4 ans, le Collectif Indépendant de Colombes dénonce :

« TOUTES LES RECETTES SONT VERSEES AU DELEGATAIRE »

INADMISSIBLE !

ADHÉREZ GRATUITEMENT AU COLLECTIF EN LAISSANT VOTRE ADRESSE SUR :

parkingratsuit92@gmail.com

Retrouvez tous nos articles sur : www.lapetitexarenne.info



**LE BADGE RÉSIDENT
PHYSIQUE N'EXISTE PLUS.
ENCORE UNE TRÈS BELLE
ÉCONOMIE POUR Q-PARK..
ET TOUJOURS RIEN POUR
LES COLOMBIENS !!!!**



Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Tout d'abord pour ceux qui l'ont pu, nous espérons que nous avez passé de très bonnes vacances ensoleillées et reposantes.

Quand vous passerez chez Q-Park dans le parking du centre-ville pour acheter ou renouveler votre badge résident, **il ne sera plus possible de payer sur place par CB comme auparavant, et aucun badge physique ne vous sera délivré !**

Il faudra juste venir avec la carte grise du véhicule et votre justificatif de domicile, l'agent présent vous les validera.

Ensuite, le paiement devra impérativement être réalisé depuis un ordinateur ou un téléphone mobile sur Whoosh.

Il ne sera donc plus nécessaire d'appliquer le badge résident sur votre pare-brise, les ASVP détiennent un PDA dans lequel votre paiement avec la date de validité aura été enregistrée.

Inutile de vous dire que **Q-Park va de nouveau réaliser de très belles économies...sans rien rétrocéder aux colombiens.....comme d'habitude, et avec la bénédiction de la mairie.....comme d'habitude.**

Mais surtout cette nouvelle procédure pose plusieurs questions :

1° Les résidents qui ont le droit de stationner dans les zones bleues **seront-ils verbalisés** puisqu'auparavant les PDA des ASVP n'étaient pas compatibles avec le stationnement résidentiel ?

2° Quid des colombiens qui n'ont pas d'ordinateur ou de téléphone mobile connectés ?

3° Quid des colombiens qui ne veulent pas enregistrer leur **coordonnées bancaires**, puisque cela sera obligatoire sur Whoosh ?

4° Quid des personnes **qui ne maîtrisent pas l'informatique ?**

Ces économies pour le délégataire ne bénéficieront en rien aux colombiens, et seront plutôt source de complications et désagréments puisque l'on sera toujours obligé de se déplacer chez Q-Park, alors que l'adresse de la carte grise qui pourrait être envoyée numériquement suffit largement à prouver le domicile.

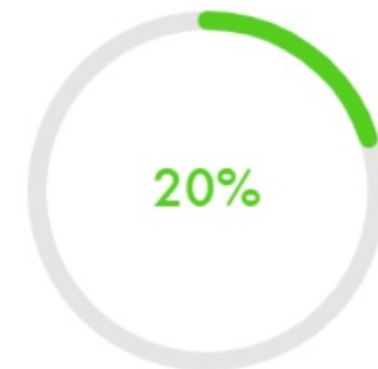
Et comme la municipalité refuse encore de l'imposer à Q-Park, il est toujours impossible de payer le badge résident par prélèvement mensuel automatique.....

Littéralement honteux quand on pense que ce mode de paiement fonctionne pour les clients directs de Q-Park pour les 4 parkings de Colombes.....

Accès au parking du lundi au dimanche 24h/24 pour tout véhicule deux-roues motorisé
(motos, scooters, ...)

SUIVANT

(1) L'abonnement en ligne nécessite un engagement minimum d'1 mois et un paiement par prélèvement automatique. Seules certaines formules d'abonnement sont proposées à la vente sur Q-Park Resa. Pour souscrire une formule d'abonnement non disponible via le site, ou disposer d'un autre moyen de paiement, [veuillez contacter notre service clients](#)



Une nouvelle fois, **la municipalité chouchoute son délégataire** pour qu'il gagne encore plus d'argent, et complexifie les procédures pour **les colombiens qui ne gagnent strictement rien dans l'affaire.....même pas une baisse de tarif.**

Et nous sommes toujours dans l'attente de la diffusion du rapport annuel 2018 de Q-Park, que manifestement la municipalité ne veut pas communiquer.

Et pas la peine de s'acheter des neurones pour comprendre pourquoi, personne n'est dupe.

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain article.

ANNULATION !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com et nous diffuserons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur www.lecolombesquejaime.fr